

Projet Pédagogique



**ÉCLAIREUSES ♦ ÉCLAIREURS
DE FRANCE**

Groupe : Carmaux

Branche : Lutins

Année 2016-2017

Sommaire

Introduction.....	1
Qu'est-ce qu'un projet pédagogiques ?.....	1
Qu'est-ce que les Éclaireuses et éclaireurs de France (EEDF) ?.....	2
Caractéristiques de la structure.....	4
Public.....	7
Encadrement.....	9
L'équipe.....	9
Fonctionnement du travail en équipe.....	9
Objectifs de l'activité.....	10
Développement de la réflexion.....	10
Intentions éducatives.....	10
Objectifs pédagogiques.....	10
Moyens mis en œuvres.....	11
Critères d'évaluation.....	11
Application	11
Approche multidisciplinaire.....	13
Projet d'animation.....	13
Déroulement de l'activité.....	14
Journées types.....	14
Journée type pour regroupement à la journée	14
Journée type pour regroupement en week-end.....	15
Progression de l'activité	16
Réglementation des Lutins.....	18
Les règles de vie	18

Les règles de fonctionnement des lutins.....	19
Sanctions.....	19
Réglementation des respos.....	22
Les règles de vie.....	22
Les règles de fonctionnement.....	22
Rétro-planning des rassemblements.....	23
Grille de service respos.....	25
Rappel de l'équipement approprié à l'activité.....	28
Contacts.....	29

Introduction

Qu'est-ce qu'un projet pédagogiques ?

Un projet pédagogique définit les orientations et mesures prises par le groupe.

Plus précisément, il définit les intentions éducatives et leur application, en accord avec le projet éducatif de la structure. Ainsi, le projet éducatif est défini par l'association des Éclaireuses et éclaireurs de France, tandis que ce projet pédagogique est propre à la branche des lutins du groupe de Carmaux. Il s'appuie sur des constats, et applique les valeurs éducatives de la structure à un cadre spécifique. Suite à ces constats, le projet pédagogique définit des objectifs (pédagogiques ou généraux) qui pourront être évalués et mesurés.

Il est élaboré par l'équipe de direction, en concertation avec l'équipe d'animation, et à l'intention tant de l'équipe d'animation que du public (soit les parents des enfants concernés par l'activité). C'est un document officiel, devant être présenté à toutes personnes en faisant la demande.

Le projet pédagogique à une temporalité définie et choisie en fonction des actions mises en place et de l'activité de la structure. Ici, il s'agit d'un projet d'année : il s'applique le temps d'une année scolaire (de septembre à juin). Le projet pédagogique n'est pas fixe : il évolue tout au long de l'année, avec les actions mises en place. Il est fréquemment réinterrogé : ici, à chaque trimestre.

Le projet pédagogique définit les axes suivants :

- Les caractéristiques du séjour (lieu, avec ou sans hébergement,...)
- Les moyens mis en œuvre (animateurs, matériel, véhicules, etc).
- Les besoins des enfants accueillis.
- Le fonctionnement du séjour (activité, repos, accueil, repas, horaires, etc).



- Le rôle de chacun (animateur, adjoint, directeur, AS, personnel de service)
- Les objectifs pédagogiques (ceux-ci doivent-être concret, précis et évaluables)
- Les démarches pédagogiques (par quel moyen je vais atteindre mes objectifs).
- Les moyens d'évaluation du séjour (construire et mettre en place des outils d'évaluation qui permettront de faire le point régulièrement sur les objectifs fixés).
- Les grandes lignes du projet d'animation.

Qu'est-ce que les Éclaireuses et éclaireurs de France (EEDF) ?

Fondée en 1911 l'association des Éclaireuses Éclaireurs de France (EEDF) est un mouvement de scoutisme laïque inscrit dans l'éducation populaire et organisée en 22 régions et environ 250 structures locales d'activité réunissant 35 000 adhérents dont 4 000 cadres éducatifs et pédagogiques bénévoles.

Le scoutisme est un mouvement éducatif pour les jeunes fondé sur le volontariat, à caractère non politique ouvert à tous sans distinction d'origine ni de croyance. Son but : contribuer par l'éducation à la formation de citoyens libres, responsables, solidaire et engagé en les aidant à développer leur potentiel physique, intellectuels et sociaux. C'est une méthode éducative fondée sur :

- L'engagement.
- L'éducation par l'action.
- La vie en petits groupes.
- Des programmes attractifs et progressifs.



Le Scoutisme chez les Éclaireuses Éclaireurs de France, c'est ...

- Proposer à des enfants, des jeunes et des adultes de construire des projets au sein d'un espace co-géré dans lequel chacun apprend et prend des responsabilités.
- Permettre à chacun de progresser individuellement et collectivement pour s'engager socialement et s'accomplir dans la société.
- Vivre des rencontres, des loisirs autour de valeurs partagées qui rassemblent des personnes engagées. Cet engagement s'accomplit au travers d'activités organisées et vécues selon les principes et la méthode du scoutisme et respectant notre projet éducatif.

La laïcité est le premier principe mis en avant dans notre projet éducatif, celui-ci guide à la fois notre démarche éducative et nos engagements, en affirmant le respect fondamental de l'homme dans sa diversité et en luttant contre toute forme de discrimination et d'intolérance. L'association des EEDF est agréée par le ministère de l'Éducation Nationale depuis 1945 en tant qu'association qui prolonge l'action de l'enseignement public.

Source : <http://www.eedf.fr/qui-sommes-nous/association-laique.html>, Septembre 2016



Caractéristiques de la structure

Organisateur : EEDF Carmaux

Rappel des intentions éducatives de l'organisateur :

Parce que le Scoutisme est un mouvement d'éducation par l'action, les Éclaireuses Éclaireurs de France permettent ainsi aux enfants, aux jeunes et aux adultes de vivre concrètement, dans et par l'action, l'ensemble des valeurs auxquelles ils se réfèrent. Ces valeurs et principes légitiment leurs projets, leurs actions, leur conduite et leurs prises de position. Notre mouvement a aussi vocation pour s'engager ou prendre positions, seul ou avec d'autres organisations politiques, philosophiques, associatives, syndicales ou autres chaque fois qu'un de ses principes fondamentaux est remis en cause. Loin de donner LA réponse, les Éclaireuses Éclaireurs de France proposent à chacun une éducation aux valeurs, une éducation à la liberté : celle de la liberté de choix et de trouver ses propres réponses, celle de la liberté de donner un sens à sa vie.

Des valeurs :

- En affirmant le respect fondamental de l'homme dans sa diversité, lutter contre toute forme de discrimination et d'intolérance, c'est le choix de la laïcité.
- En s'éduquant réciproquement les uns par les autres, en éduquant en commun les filles et les garçons, c'est l'affirmation de la coéducation.
- En faisant le choix de relations égalitaires, en permettant à chacun avec ses droits et ses devoirs de participer à l'élaboration de projets communs et de prendre des responsabilités, en vivant la citoyenneté, c'est la volonté d'être une école de démocratie.
- En étant ouvert au monde et à l'autre, en développant un état d'esprit, d'échange, de partage, d'écoute, de construction commune, c'est faire vivre ouverture et solidarité.
- En apprenant à connaître et à comprendre le monde, en agissant pour protéger et faire respecter équilibre et harmonie, c'est notre engagement pour l'environnement.

Source : <http://www.eedf.fr/qui-sommes-nous/projet-educatif.html> . Septembre 2016



Dates des regroupements (mini-camps, week-ends, journées) :

- Du Samedi 22 au Lundi 24 Octobre
- Samedi 12 Novembre
- Samedi 10 Décembre
- Samedi 28 Janvier
- Du Samedi 25 au Dimanche 26 Février
- Du Samedi 25 au Dimanche 26 Mars
- Mini-camps d'Avril, rassemblement régional, l'Agora : Du 3 au 7 Avril 2016
- Du Samedi 13 au Dimanche 14 Mai
- Du Samedi 17 au Dimanche 18 Juin

Pour la période hivernale, les week-ends ont été transformés en rassemblements à la journée (samedi), à la demande des parents, et en accord avec la réflexion de l'équipe sur les conditions climatiques et besoins des enfants.

Effectif maximum : 12 enfants par responsable (taux d'encadrement légal pour les 6/12ans)

Lieux : Foucheval (proximité Carmaux), Istricou (proximité Gaillac), autres lieux à définir.

Locaux et matériel :

Couchage en tentes ou en dur, selon les conditions climatiques et les conditions des camps.

Le nombre de tentes dépendra du nombre d'enfants et de leurs envies. Si besoin, trois tentes seront montées : 1 garçon, 1 fille, 1 mixte (à la demande des enfants). Chaque enfant sera libre de choisir un couchage mixte ou non-mixte, selon ses préférences et envies, et ce sans qu'aucune justification ne lui soit demandé.

Une tente infirmerie complétera l'effectif des tentes, lors des mini-camps et si absence de couchage en dur possible.

Le groupe des lutins aura sa malle matériel/intendance propre, ainsi que ses tentes propres (cerisier, chêne). Les tentes pourront toutefois être partagées avec les autres branches lors de week-end ou mini-camps, afin de faciliter l'organisation.

Équipe : L'équipe sera composée de quatre respos (incluant la RU) : Hélène, Charline, Nico et Lilou. L'équipe sera en lien avec les autres branches via Laura, la coordinatrice du groupe.



Hélène



Charline



Nico



Lilou

Référente matériel	Référente intendance	Référent communication	Référente administration
Respo	Respo	Respo	RU + AS
BAFA - PSC1 - SB	BAFA	BAFA	BAFA – PSC1 – DUT CS – <i>RUSF et DSF</i> <i>en cours</i>

Public

Les Éclaireuses Éclaireurs de France s'inspirent des principes et méthodes du Scoutisme pour les adapter à chaque tranche d'âges tout en gardant un souci de continuité. Cette pédagogie privilégie :

- La vie en pleine nature.
- L'éducation par l'action et le jeu.
- La vie en petites équipes où chacun prend des responsabilités.
- Une pratique quotidienne de la citoyenneté à travers les 'conseils' et la règle de vie.
- L'apprentissage de l'engagement et une démarche de progression.

Au fil de l'année ou lors du camp, les enfants et les jeunes découvrent, agissent et vivent des aventures adaptées à leur âge. Partir en randonnée, cuisiner un 'repas trappeur', dormir à la belle étoile, monter un spectacle, réaliser un four solaire, suivre la piste au trésor, découvrir des ruines mystérieuses, échanger avec des enfants du bout du monde, l'aventure du Scoutisme réserve bien des surprises !

En fonction de son âge, on apprend peu à peu à devenir autonome, responsable et solidaire. Après les premières découvertes des Lutins (6 à 8 ans), les Louveteaux (8 à 11 ans) s'organisent pour jouer et vivre les premières aventures collectives. Ensuite, les Eclés (11 à 15 ans) prennent des responsabilités dans l'équipage et les Aînés (15 à 19 ans) apprennent à s'engager dans des actions et des projets plus ambitieux.

De 6 à 8 ans : Les Lutins, l'âge de la découverte, du jeu, du rêve, du merveilleux.

Organisée en groupe de 10 à 15 enfants, la Ronde favorise l'autonomie, la vie en collectivité et l'apprentissage de l'élaboration de projets communs. Les Lutins ont des besoins spécifiques :

- Agir, se dépenser physiquement lors des jeux de plein air.
- Découvrir un groupe à leur mesure où chacun a sa place.
- Construire, réaliser les premiers projets de courte durée.



Les Lutins découvrent ensemble des chants, des danses, des mimes, des travaux manuels et les premières veillées à la lueur d'un feu de bois. La Ronde de Lutins se retrouve toute l'année en sorties le dimanche, en week-ends ou en camp. Elle vit ses premiers jeux collectifs, découvre des milieux différents : la ville, la forêt, la nature.

Être Lutin... Un temps privilégié pour grandir !

Source : <http://www.eedf.fr/loisirs-vacances.html>, Septembre 2016



Encadrement

L'équipe

Cette activité fait partie des activités à encadrement standard pour la tranche d'âge des 6/12ans.

Le taux d'encadrement est donc de 12 enfants maximum par responsable.

L'équipe sera composée d'une responsable d'unité (RU), qui tiendra également fonction d'assistante sanitaire, ainsi que de trois responsables (autrement nommés respos). Tous quatre seront chargés de la mise en place et du fonctionnement des animations et de la vie quotidienne, ainsi que responsables de la sécurité physique, affective et morale des enfants.

Le groupe est également sous la responsabilité de Claire Batailler et Laura Dangoumeau, respectivement responsable et coordinatrice du groupe Carmaux.

Fonctionnement du travail en équipe

En plus de l'animation des activités proposés et de l'encadrement des enfants, des rôles et fonctions spécifiques ont été répartis entre les respos.

- **Matériel** : Inventaire, vérification, rangement - *Hélène*
- **Intendance** : Menus, courses (enfant et 5ème) - *Charline*
- **Commission communication** : Informer des dates, gestion des listings, transmissions en fin de week-end et camps, site internet - *Nico*
- **Administration et comptabilité** : Réception des adhésions, mise à jour des documents, gestion administrative des camps, bilans, réceptions des paiements (adhésions et week-ends), gestion du budget et de la trésorerie de la branche, lien avec la trésorières (Corine)
– *Lilou*
- **Assistance Sanitaire** : Suivit des traitements, soins ponctuels, documentation administrative consacrée, accompagnent au médecin ou à hôpital si nécessaire, prévention
- *Lilou*

Objectifs de l'activité

En participant aux activités des éclaireuses et éclaireurs de France, les enfants et adultes sont amenés à se construire, tant qu'individu mais également tant que membre d'un groupe.

Les activités aussi bien que les temps de vie collectifs ou autonomes sont des temps formateurs. Ainsi, en complément des objectifs éducatifs généraux (accompagnement de l'enfant dans sa construction et son épanouissement afin qu'il puisse devenir adulte et trouver sa place dans la société ; assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants ; etc) les responsables s'engagent à initier l'enfant à des pratiques en respect avec les valeurs de l'association, répondant à des objectifs spécifiques.

Ces objectifs découlent d'une réelle réflexion de l'équipe. Ils ont pour fonction de répondre à des intentions éducatives. Ils sont mis en œuvre à l'aide de moyens prédéfinis. Le respect et la réussite de ces objectifs sont évalués tout au long de la mise en place du projet pédagogique, mais également et plus précisément en fin de période.

Développement de la réflexion

Intentions éducatives

Il s'agit d'une réflexion préalable autour d'une question : qu'est-ce que l'on veut apporter à l'enfant ? Que veut-on lui permettre de découvrir ou d'apprendre ? Quels sont les besoins des enfants, tels qu'ils ont été ressentis par l'équipe d'animation ?

Ainsi, l'activité des lutins sera axée cette année autour de deux grands axes : **l'écocitoyenneté** et **l'autonomie**.

Objectifs pédagogiques

Ils permettent de définir l'orientation prise par le groupe.

Ils s'appliquent sur l'ensemble des temps de vie et d'animation.

Ces objectifs s'adressent aux enfants mais également aux responsables. En effet, les adultes doivent être garants du respect de ces objectifs, et ce notamment par leur exemplarité. De plus, les EEDF

prônent une éducation populaire et transversale, et non unilatérale : on peut apprendre n'importe quand et de n'importe qui, y compris d'un enfant !

Moyens mis en œuvres

Il s'agit de se que l'on met en place pour répondre aux objectifs. Un moyen peut s'appliquer à plusieurs objectifs.

Ils peuvent aussi bien correspondre à des activités qu'à l'organisation de la vie collective. En effet, l'animation ne s'arrête pas avec un jeu, mais est présente tout au long de la journée.

Critères d'évaluation

Ils permettent d'analyser l'activité et de l'adapter. C'est notamment au travers de ces critères que le projet pédagogique est questionné plusieurs fois dans l'année. Les critères d'évaluation peuvent évoluer, en fonction des « résultats » obtenus. En effet, s'ils sont jugés trop difficiles à atteindre, les critères d'évaluation peuvent être revus à la baisse afin de correspondre à la réalité du terrain, et pouvoir être applicable. En effet, l'animation doit être vécu pleinement et avec plaisir, sans qu'aucune pression ne soit exercé ni sur les enfants ni sur l'équipe d'animation. A l'inverse, ils peuvent également être complétés si nécessaires.

Application

Intention éducative	Objectif pédagogique	Moyens mis en œuvres	Critères d'évaluation
Découverte et respect de l'environnement	Initier à l'écocitoyenneté	• Rassemblement au minimum une journée ou un week-end par mois (selon possibilités et besoins des enfants) • Réalisation de deux mini-camps • Amener les enfants à s'ouvrir sur leur environnement proche • Activité de pleine nature et de scoutisme • Activité favorisant les matériaux de récupérations et	• Participation aux rassemblement • Participation aux activités proposées • Proposition de nouvelles activités en accords avec le respect de l'environnement • Respect des consignes et règles de vie propre au respect de l'environnement • Utilisation des outils mis à disposition des enfants

		matériaux naturels • Tri sélectif • Affichage sensibilisant aux gestes écologiques (eau, lumière, tri, ...) • Initiation à la notion d'écosystème par le biais d'activités ludiques • Valorisation des compétences acquises par l'obtention de badges • Réalisation d'une tram thématique	• Obtention et passage volontaire des badges
Autonomie	Initier et impliquer les enfants sur les temps de vie quotidienne collective	• Rassemblement au minimum une journée ou un week-end par mois (selon possibilités et besoins des enfants) • Réalisation de deux mini-camps • Élaboration de projets avec la participations des enfants • Favoriser la responsabilisation des enfants • Favoriser la socialisation des enfants et l'apprentissage de la vie en groupe • Mise en place d'outils visuels et sonores permettant aux enfants de se repérer dans le temps, l'espace (chant de rassemblement, grille de service lutins et respos, panneau d'affichage des activités, ...) • Création et utilisation d'outils personnels (carnet lutin, carnet de chants, ...) • Valorisation des compétences acquises par l'obtention de badges • Réalisation d'une tram thématique pouvant s'adapter	• Participation aux rassemblement • Participation aux activités proposées • Proposition de nouvelles activités en accords avec le respect de l'environnement • Respects des temps de vies et règles collectives (règles de vie et de fonctionnement) propre à l'organisation de la vie collective • Acquisition de pratiques autonomisantes • Utilisation des outils mis à disposition des enfants • Obtention et passage volontaire des badges • Propositions de modifications et d'adaptation du fonctionnement du groupe aux besoins et envies réels, ou aux nouveaux besoins émergents

Approche multidisciplinaire

Au court de l'année, nous aborderont différentes thématiques, donnant aux enfants l'occasion d'approfondir leurs connaissances dans de nombreux domaines, tels que les champs des sciences ou de la littérature. En voici quelques exemples :

- Élargissement du champ lexical par l'apprentissage et l'appropriation d'un vocabulaire spécifique, propre au scoutisme.
- Exploitations des contenus du livre Peter Pan, sur lequel se base la tram.
- Lecture de divers contes, en rapport avec la thématiques de l'année, ou en lien direct avec la nature et le respect de l'environnement.
- Découverte de chants divers
- Découvrir de la notion d'écosystème
- Sensibilisation au respect de l'environnement

Projet d'animation

Le projet d'animation comprend plusieurs projets, visant à répondre aux objectifs pédagogiques et les évaluer.

Ces projets ont également d'autres fonctions. Ils valorisent les pratiques des enfants, et leur permet de se définir comme un membre à part entière des éclaireuses et éclaireurs de France. En effet, il est essentiel de permettre à l'enfant de développer un sentiments de reconnaissance et d'appartenance.

A cela, s'ajoute une possibilité d'autofinancement.

Ainsi, les lutins participeront aux projets suivants :

- AGORA, projet démocratique et citoyens pour les enfants
- Calendrier « Les lutins de Carmaux » 2017
- Création de badges lutins, spécifiques à Carmaux

Déroulement de l'activité

- Un regroupement par mois (un week-end ou une journée)
- Deux mini-camps, durant les vacances d'automne et les vacances de printemps

Un camp d'été sera également proposé à la branche des lutins. Ce camp n'est pas incluse dans ce projet pédagogique, étant un projet à part entière, avec son organisation propre.

Les activités seront organisées fixement, afin de donner des repères aux enfants. Ainsi, les activités du matin seront organisées sous format d'ateliers, et les activités de l'après-midi de grand jeux. Chaque temps d'activité sera suivi d'un temps libre, en autonomie.

Journées types

Journée type pour regroupement à la journée

- **8h30** Accueil et petit déjeuner (proposé, non obligatoire)
- **9h** Arrivées, inscription sur la grille des services, jeux en autonomie
- **9h30** PAM
- **10h** Activités : ateliers
- **11h** Temps libre et mise en place de la vie quotidienne (services)
- **12h15** Repas
- **13h** Temps calme
- **13h30** Temps libre
- **14h30** PADAM suivi des activités : grand jeu

- **16h** Conseil d'enfants
- **16H30** Goûter
- **17h** Départs

Journée type pour regroupement en week-end

- **14h** Arrivé, inscription sur la grille des services, jeux en autonomie
- **15h** PADAM, suivit des activités : grand jeu
- **16h** Conseil d'enfants
- **16h30** Goûter
- **17h** Temps libre
- **18h** Vie quotidienne
- **19h** Repas
- **20h** Veillée
- **21h** Couché : mise en pyjama, brossage des dents
- **21h30** Histoire

--- ☀ ---

- **7h** Levé échelonné et petit déjeuner
- **8h** Fin du levé et réveille des derniers, petit déjeuner des derniers, habillage, brossage des dents, rangements des sacs
- **9h30** PAM, suivit des activités : ateliers
- **11h** Départs

Progression de l'activité

Premier regroupement (Octobre) :

- Découverte de la thématique : Voyage au pays imaginaire
- Présentation de l'association et du scoutisme
- Explication du fonctionnement de la branche (règles de vie, règles de fonctionnement)
- Mise en place du projet calendrier

Deuxième regroupement (Novembre) :

- Poursuite de la tram : rencontre avec les enfants perdus
- Poursuite du projet calendrier

Troisième regroupement (Décembre) :

- Rassemblement de groupe : journée au local avec les autres branches
- Poursuite et fin du projet calendrier

Quatrième regroupement (Janvier) :

- Week-end de préparation du projet AGORA : rassemblement avec les autres groupes de la région (des branches lutins et louveteaux) pour préparer le mini-camps d'Avril
- Préparation à la reprise des week-ends

Cinquième regroupement (Février) :

- Poursuite de la tram : rencontre avec les fées

- Préparation à la remise des foulards et découverte approfondie des techniques du scoutisme français

Sixième regroupement (Mars) :

- Poursuite de la tram : rencontre avec les animaux magiques
- Cérémonie de remise des foulards

Septième regroupement (Avril) :

- Poursuite de la tram : adaptation en accord avec les autres groupes régionaux
- Rencontre avec les lutins de la région
- Réception et utilisation des carnets lutins

Huitième regroupement (Mai) :

- Poursuite de la tram : rencontre avec les pirates
- Présentation du camp d'été

Neuvième regroupement (Juin) :

- Poursuite et conclusion de la tram : rencontre avec les Sirènes et tritons
- Cérémonie de passage de groupe
- Préparation du camp d'été

Réglementation des Lutins

Elles sont composées de règles non négociables et de règles négociables. Ces dernières pourront être aménagées, afin de s'adapter aux besoins ou suite à la demande et discussions avec les enfants. Leur évolution est également un marqueur des progrès effectués au court de l'année.

Des règles de vie découle les règles de fonctionnement. Elles constitue un aménagement des règles de vie, pour définir plus précisément le cadre de leur mise en place. Elles pourront, à tout moment, être modifiées, pour s'accorder aux besoins des enfants.

Les règles de vie

- ◆ Je respecte les autres, enfants ou respo.
- ◆ Je n'ai pas le droit de me battre ni d'insulter. S'il y a un problème, je parle à la personne, et peux demander de l'aide à un respo.
- ◆ Je ne peux utiliser mon couteaux qu'en présence des respos, et sous leur supervisions.
- ◆ Je ne joue pas avec ma lampe la nuit, pour ne pas déranger les autres.
- ◆ Je suis attentif à mon hygiène.
- ◆ Je reste toujours à vue des respos. Si je veux m'éloigner du camps, je demande à être accompagné.
- ◆ Je ne peux pas jouer dans la rivière sans demander l'autorisation.
- ◆ Le matin, quand je me réveille, je ne peux pas parler dans la tente.
- ◆ Je préviens les respos si j'ai de la nourriture dans mon sac, et leur confie. Je pourrais la manger au moment opportun (en dessert ou au goûter).
- ◆ Je ne prend pas d'objets électroniques avec moi, et suis seul responsable de mes objets personnels.
- ◆ Je participe au début de toutes les activités.
- ◆ Je participe à la vie quotidienne.

Les règles de fonctionnement des lutins

- ◆ Les couteaux seront rangés dans un sac fermé, gardé par les respos.
- ◆ Les lampes seront rangées dans une caisse prévue à cet effet.
- ◆ Les brosses à dents seront rangées dans la grille à brosse à dents, cochée par un respo.
- ◆ Le matin, lorsque je suis réveillé(e), je vais silencieusement dans la tente de réveil, en attendant que tout le monde soit levé.
- ◆ Je fais toujours ma vaisselle personnelle.
- ◆ Le début des activités est obligatoires, mais il est possible de faire autre chose à proximité par la suite. Je dois signaler mes envies et besoins aux respos.
- ◆ La participation à la vie quotidienne est obligatoire. Je m'inscris sur la grille de service et je la respecte.
- ◆ Je range mes lunettes dans une boîte prévue à cet effet, pour éviter de les abîmer ou de les perdre.
- ◆ Toutes mes affaires (vêtements et objets) ont mon nom écrit dessus, pour ne pas les perdre ou les confondre.
- ◆ Je range mes affaires tout les jours, pour éviter de les perdre. Je peux demander de l'aide à un respo pour ranger ou noter mes affaires, si j'en ai besoin. Mes vêtements sales aussi sont rangés dans un sac à linge sale.

Sanctions

Dans le cas d'une transgression de ces règles, une sanction sera appliquée. Il ne s'agit pas d'une punition mais d'une réparation. Les sanctions sont définies avec les enfants et les respos, et propre à la règle enfreinte. Elles ont pour fonction de faciliter l'apprentissage et la vie collective, et peuvent être questionnées et évoluer à tout instant.

La sanction sera également définie en fonction de la gravité de la règle enfreinte, et de la fréquence du manquement au règlement, afin d'être le plus juste possible, mais aussi et surtout compréhensible et acceptable pour l'enfant.

Pour limiter les cas de sanction, de la prévention sera mise en place pour expliquer clairement le cadre dans lequel les enfants évoluent, et pour prévenir à tous risques. En effet, il ne faut pas oublier que la réglementation n'a pas pour fonction de limiter l'enfant mais de l'accompagner dans son évolution personnelle et son épanouissement, dans un cadre sain. Le concept de sanction se doit donc de répondre aux mêmes objectifs protectifs et éducatifs.

Quelques exemples de réglementations préventives, puis de sanctions pouvant s'appliquer :

• Couteaux

Prévention :

- échanges explicatifs avec les enfants, sur les questions de sécurité
- passage du permis couteau

Réglementation :

- rangement des couteaux dans la banane à couteaux, portée par le respo responsable couteaux
- obligation de l'utilisation du couteau en présence des respos
- information des respos, par les parents, de la présence des couteaux dans les affaires

Sanction :

- interdiction personnelle du couteau si non respect des règles de sécurité

• Respect du sommeil

Prévention :

- mise en place d'une tente gros dormeurs et une tente petits dormeurs, séparées
- mise en place d'une tente réveil
- heure limite (maximum) de réveil au quotidien

- proposition de grasses matinées lors des mini-camps et camps

Réglementation :

- interdiction de discuter dans les tentes entre l'heure du couché et l'heure du levé (quand tout le monde est réveillé)
- aller dans l'espace réveil, en attendant la fin du levé

Sanction :

- Si non respect répété de la réglementation, couchage dans une tente séparée (restant toutefois à proximité du groupe).

Réglementation des respos

Les règles de vie

- Il est interdit de fumer devant les enfants.
- Je respecte le cadre de la loi.
- Je m'engage à avoir un vocabulaire adapté et une formulation convenable auprès des enfants.
- Je m'engage à tenir mes tâches.
- Je suis bienveillant sur la quantité de travail pour lequel je m'engage, afin de ne pas être submergé, et de ne pas laisser les autres respos être submergé.
- Je m'engage à être dans des conditions physiques et mentales convenables, tout le long du rassemblement, afin de pouvoir apporter une réponse adaptée aux besoins des enfants et de l'équipe.
- Je m'engage à respecter les horaires.

Les règles de fonctionnement

- Si je veux prendre une pause cigarette, je doit prévenir les autres respos de mon éloignement du camp et du groupe. Les pauses cigarettes sont prise uniquement sur les temps appropriés, prédéfini. Elles doivent être équilibrées en temps, comparativement aux temps de pauses des respos non fumeurs.
- L'alcool est autorisé sur site. Il ne peut être consommé qu'après le couché des enfants, en leur absence, et de manière raisonnable. Les respos se doivent de conserver en tout temps un état de sobriété leur permettant de répondre aux besoins des enfants à tout instant.

Par ailleurs, parmi les responsables ayant le permis, un respo sera désigné chaque soir. Ce respo s'engage à respecter le taux d'alcoolémie toléré en vigueur, afin de pouvoir transporter les enfants en pleine nuit si nécessaire (médecin, rapatriement, ...).

- En mini-camps, je prend un temps de récupération tout les 2 ou 3 jours. Ce temps est prédéfini dans la grille de service respo.

Rétro-planning des rassemblements

Ce rétroplanning a pour fonction d'organiser la préparation des rassemblements.

Il s'adresse aux respos, et permet de répartir plus clairement des tâches de chacun dans l'espace et le temps.

Rétroplanning détaillé :

2 Semaines avant le rassemblement :

- Rappel aux respos
- Définition des activités proposées aux enfants

1 Semaine et demi avant le rassemblement :

- Mail informatif à l'intention des parents, comprenant le rappel de la date, les horaires, le lieu et le rappel du trousseau, ainsi que la présentation du rassemblement.
- Diffusion de la fiche d'inscription au rassemblement

1 Semaine avant rassemblement

- Intendance : élaboration du menu et de la liste des courses
- Vérification et préparation du matériel
- Récapitulatif de la préparation du week-end entre respos : confirmation du choix des activités, du matériel nécessaires, des besoins et de l'organisation générale

3 Jours (mercredi) avant le rassemblement :

- Mail de rappel aux parents, comprenant les informations liés à la météo et la présentation des activités

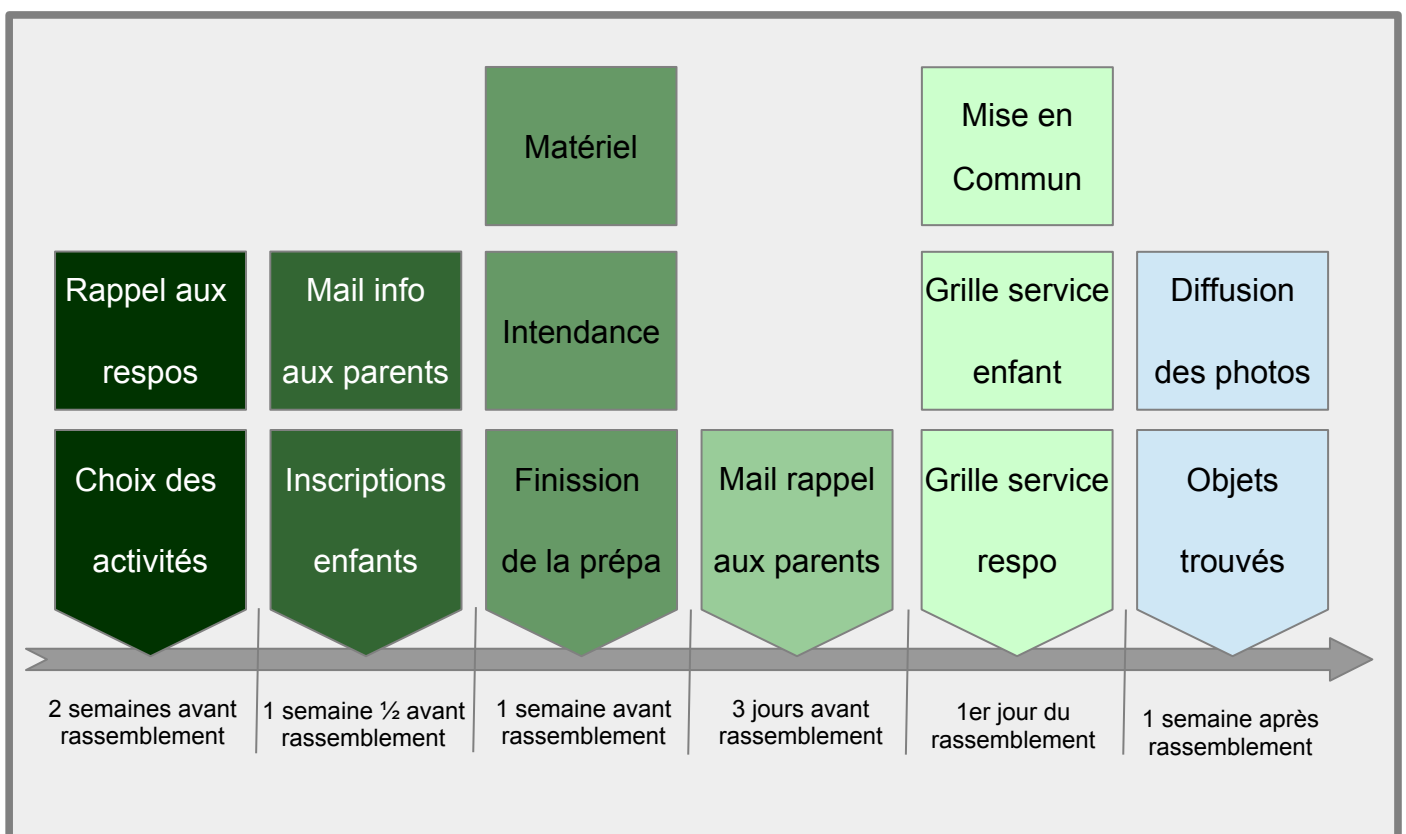
1er jour du rassemblement :

- Mise en commun des dernières informations
- Remplissage de la grille de service respos
- Remplissage de la grille de service enfant

1 semaine après le rassemblement :

- Diffusion des photos du rassemblement
- informations sur les objets trouvés

Rétroplanning condensé :



Grille de service respos

Elle est définie pour quatre respos, sur les formats week-end et mini-camps. Cette grille doit être adaptée selon le nombre de respos présents, mais également en fonction des activités proposées.

Elle permet de définir les tâches de chacun, afin d'assurer un encadrement efficace et serein.

Horaires	Tâches	Nombre de respo par tâche	Nombre de respo « en activité »
7h00	Préparation petit déjeuner + vaisselle	1	1
7h30	Lever échelonné – habillage (lingerie)	2	3
8h	Petit déjeuner	1	3
9h	Brossage des dents	1	4
	Service rangement	1	
	Rangement des tentes + linge	1	
	Temps libre	1	
9h30	Rassemblement – présentation de la journée et rappel des services	Tous	4
9h50	PAM	Tous	4
10h	Activités :		4
	Ateliers	3	
	Lapin Blanc et animateur volant	1	
11h30	Temps libre	3	4
	Service cuisine	1	
12h	Service mise de table	1	4
12h15	Repas	Tous	4

	Préparation vaisselle	1	
13h15	Service vaisselle	1	4
	Service débarassage de table	1	
	Temps libre	1	
	Préparation du temps calme	1	
13h30	Temps calme	2	4
	Pauses (roulements)	2	
14h	Temps calme	2	3
	Préparation activité	1	
14h30	Rassemblement - PADAM	Tous	3
15h	Activité : grand jeu	3	3
	Repos	1	
16h	Conseil	Tous	4
16h30	Service goûter	2	4
17h	Lingerie douches	1	4
	Douches	1	
	Temps libre	2	
18h30	Service cuisine	1	4
	Service mise de table	1	
	Temps libre	2	
19h	Mise de table	1	4
	Préparation vaisselle	1	
19h15	Repas	Tous	4
19h45	Service vaisselle	1	4

	Service débarassage	1	
	Lavage des dents	1	
	Temps libre	1	
20h15	Veillée	Tous	4
21h30	Couchers	2	2

Rappel de l'équipement approprié à l'activité

- ◆ Toujours prévoir des vêtements chauds et un vêtement de pluie.
- ◆ Vêtements recommandés : baskets ou chaussures de marches (chaussures fermés), bottes, pantalons, jogging, tee-shirts, pulls, coupe-vent , sous-vêtements.
- ◆ Penser à prendre systématiquement une tenue de rechange, pour prévenir aux accidents et activités salissantes.
- ◆ Ne prendre que des vêtements qui ne craignent pas d'être tachés ou abîmés.
- ◆ Duvet, couverture, matelas de sol, oreiller, lampe torche.
- ◆ Popote (elle peut être laissée aux respos et rangées dans la malle lutin, pour l'année)
- ◆ Trousse de toilette et serviette.
- ◆ Les opinels peuvent être apportés par les enfants le désirant. Ils doivent être signalés aux respos.
- ◆ Penser à nommer les affaires de vos enfants (vêtement et objets personnels), afin d'éviter les pertes et échanges.
- ◆ Les doudous sont autorisés.

Contacts

Structure :

Éclaireuses et Éclaireurs de France (EEDF), groupe Carmaux

1 Avenue du Roucan, 81400 Carmaux

05 63 36 92 45

Équipe Lutins :

lutins.carmaux@gmail.com

Responsable d'unité :

Lilou (Elise Brault)

elisebrault@gmail.com

06 31 73 16 31

Coordinatrice de branches :

Laura Dangoumeau

laura.dangoumau@wanadoo.fr

06 84 47 76 00

Responsable de groupe :

Claire Batailler

batailler.claire@gmail.com

06 08 42 97 47